



No de résolution
ou annotation

ARÉNA
RIVIÈRE-DU-NORD

VILLE DE
Prévost

Ville de
SAINT-JÉRÔME

Sainte-Sophie

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 16 octobre 2023 à l'aréna Rivière-du-Nord.

PRÉSENCES :

Monsieur Guy Lamothe, maire de la Municipalité de Sainte-Sophie
Monsieur Paul Germain, maire de la ville de Prévost

Est également présent :

Monsieur Serge-Alexandre Tessier, directeur général de la Régie

Absent :

Monsieur Marc Bourcier, maire de la Ville de Saint-Jérôme

2023-10-16/1358

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE 16 OCTOBRE 2023

Il est proposé par monsieur Guy Lamothe

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance est ouverte à 14h 34

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-10-16/1359

ITEM 2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-10-16/1360

ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2023

Il est proposé par monsieur Guy Lamothe

ET IL EST RÉSOLU QUE :

**QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 SEPTEMBRE 2023
soit approuvé.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

2023-10-16/1361

ITEM 4

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DE SEPTEMBRE 2023

ATTENDU QUE le directeur général secrétaire-trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2023;

Il est proposé par : Paul Germain

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2023;

Folio 01932326 :

- Prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de **78 373.24\$**;
- Chèques portant les numéros 0001750 à 1758 inclusivement représentant un montant **122 171.75\$**;
- Chèque portant les numéros 1808, 1809, 1810 annulés dû à un problème d'impression;
- Prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de **60 923.18\$**.

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE la directrice générale secrétaire-trésorière certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-10-16/1362

ITEM 5

CONFIRMATION D'EMBAUCHE DE PERSONNEL RÉGULIER

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord a procédé à un affichage à l'interne pour un poste régulier d'opérateur d'aréna;

ATTENDU QUE la signature d'une convention collective de travail conclut entre la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 308 pour la période du 8 novembre au 31 décembre 2023;

ATTENDU QUE ladite convention prévoit l'affichage à l'interne pour une période de sept (7) jours ouvrables pour tout poste vacant;

ATTENDU QUE par ancienneté, le poste revient au temps partiel avec le plus ancien, soit :

- Yannick Bélair



No de résolution
ou annotation

Il est proposé par Paul Germain

EST RÉSOLU :

QUE la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord confirme l'embauche de monsieur Yannick Bélair à titre d'opérateur régulier de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord en date du 16 octobre 2023 ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-10-16/1363

ITEM 6

PÉRIODES DE QUESTIONS

Aucune question

2023-10-16/1364

ITEM 7

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Guy Lamothe

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est levée à 15h04

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Monsieur Guy Lamothe
Président

M Serge-Alexandre Tessier
Directeur Général
Secrétaire Trésorier